

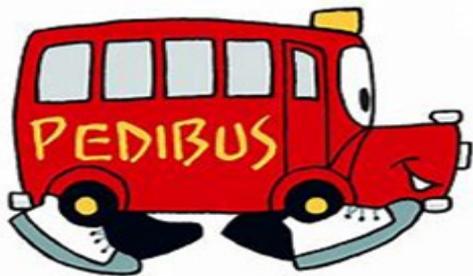


# VIMY

J o u r n a l   M u n i c i p a l

N°6 - NOVEMBRE 2022

---



07   Pédibus



12   Vimy bâtit  
13   le futur



16   Témoignages de  
beaux parcours



Chères Vimynoises, chers Vimynois,

Après un été particulièrement chaud, la rentrée a été intense en projets.

Nous nous sommes attachés, dès le début de notre mandat, à anticiper et agir. Après la réalisation de l'espace santé, nous avançons sur l'aménagement de la friche au rond-point à l'entrée de Vimy. Plus d'un an de rencontres avec les propriétaires fonciers et les futurs aménageurs a été nécessaire pour qu'un projet conforme aux besoins de notre commune se dessine : logements, restaurant, opportunité d'agrandissement de commerces vimynois (Gamm vert et Carrefour Contact) et d'autres implantations en cours.

Des actions similaires concernant le bâtiment attenant à la mairie sont menées afin de redonner de sa superbe au centre névralgique de notre commune.

La zone de la briqueterie, dépôt de déchets inertes, sera revalorisée en espace de production d'énergie photovoltaïque et de pâturage.

La réutilisation de nos friches disgracieuses redonne ainsi, à notre commune, un élan économique.

La transition écologique et sociale est un domaine sur lequel nous sommes engagés depuis le début sur un mode participatif et partenarial. Nous avons pu mesurer la fertilité des échanges entre les citoyens lors des réunions participatives concernant la sécurité aux abords des écoles, réunions qui ont abouti, entre autres, à la création d'un pédibus.

Notre commune s'engage également au challenge de l'éco-mobilité organisé par nos partenaires institutionnels, l'État, la Région et l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). D'autres sujets sur la maîtrise de l'énergie à la biodiversité sont en cours d'exploration.

De leur côté, les enfants participent aussi à des projets qui leur tiennent à cœur. Ainsi, le conseil municipal des enfants a inauguré fin juin une boîte à idées et des poubelles de tri sélectif. Et ce n'est pas fini !

Cette année, nous avons enfin pu organiser le repas des aînés et un programme riche et diversifié pour la semaine bleue.

L'arrivée de notre Directeur Général des Services, Antony Boulert, nous conforte dans nos projets en initiant un remaniement en profondeur des services. En effet, pour répondre aux nouveaux enjeux qui se profilent, une réorganisation accompagnée de formations, permettra aux agents de développer de nouvelles compétences adaptées aux nécessités de leur travail au quotidien.

Les élus se forment également collectivement à de nouvelles méthodes pour gagner en compétences dans nos délégations.

Nous sommes enthousiastes pour toujours nous investir et innover avec efficacité afin que quelles que soient nos contraintes quotidiennes, Vimy soit une commune agréable à vivre.

Votre maire

*Christian Sprimont*

## SOMMAIRE

- 2 - Editorial
- 3 - Forum des associations et du bénévolat - Actions diverses
- 4 - C'est magique à Vimy
- 5 - Urbanisme et travaux
- 6 - Rentrée scolaire et conseil municipal des enfants
- 7 - Pédibus
- 8 - Paris le Sénat - Expo Doisneau
- 9 - Médiathèque et projet Cléa
- 10/11 - Enfance - Jeunesse
- 12 - Vimy bâtit le futur
- 13 - Vimy s'engage
- 14 & 15 - Santé et prévention
- 16 - Témoignage de beaux parcours sportifs
- 17 - Un peu d'histoire - Veiller au bien vivre
- 18 - Expressions libres
- 19 - Une naissance, un arbre - Etat civil
- 20 - Agenda des festivités, colis de Noël 2022 - Expression d'un Vimynois

## INFOS UTILES

**Collecte de sang 2023 à la salle Jacques Prévert de 14h à 19h.**  
**Vendredi 10 février**  
**Vendredi 21 avril**  
**Vendredi 11 août**  
**Vendredi 20 octobre**  
**Pour plus de renseignements se rapprocher de l'accueil de la mairie au 03.21.07.72.90**

**Horaires d'ouverture de la mairie :**  
8 h 30-12 h / 14 h-17 h 30

**Ville de VIMY**

Adresse : Rue Rouget de Lisle 62580 VIMY  
téléphone accueil : 03.21.07.72.90

**Directeur de publication**

Christian SPRIMONT

**Chargés de publication**

Marie DECIMA , Julien WOJCIESZAK

**Création graphique**

Stéphanie LEONARD, Régine DEHAY et Benoît SIX

**Numéro de téléphone :** 03.21.07.72.91

**E-mail :** communication@ville-de-vimy.fr

**Site Web :** <https://www.ville-de-vimy.fr/>

**Facebook :** @villedevimy

**Nous sommes heureux de vous remettre le bulletin municipal. Nous remercions l'ensemble des contributeurs, agents et élus ainsi que le comité de relecture.**

# FORUM DES ASSOCIATIONS ET DU BENEVOLAT

Samedi 3 septembre se tenait le 18ème forum des associations et du bénévolat.

Vous avez pu y rencontrer une soixantaine d'associations de la ville : danse, musique, sport, jardinage, solidarité...  
Les possibilités sont nombreuses. Un annuaire complet des associations est disponible sur notre site internet.



## FESTIVITES ET ACTIONS DIVERSES



Marchés nocturnes de juillet et août

Fête du centre de loisirs



Concert «United Live Orchestra»

13 juillet sur la place

Semaine bleue : visite du commonwealth (CWGC) à Beaurains



Le futur parc de jeux



**C'est magique à Vimy !**

*Arbre de Noël pour les enfants de la commune*

*Mercredi 14 décembre 16h00*

*Salle des fêtes "Fernand Tirtaine"*



*Harry Potter*

*ravira les petits comme les plus grands*

# URBANISME & TRAVAUX

## LE SERVICE URBANISME VOUS INFORME «ATTENTION AUX CONSTRUCTIONS NON DÉCLARÉES»

L'Etat a entrepris la chasse aux constructions non déclarées. En 2022 pour les piscines et les abris de jardin et 2023 pour les constructions plus importantes ainsi que celles dont la surface ne respecte pas la déclaration préalable

ou le permis de construire. Comment régulariser une construction non déclarée ? Pour régulariser les travaux non déclarés, il vous faut déposer une demande de déclaration préalable de travaux ou de permis de construire à la mairie. Cette méthode n'engendre pas de sanction.

Que risque-t-on en cas de non régularisation ? L'Etat demande à la collectivité de procéder au

contrôle et, en cas de non-conformité, les personnes habilitées seront chargées d'établir un procès-verbal et de le transmettre au procureur de la République qui prendra les sanctions adaptées à chaque cas.

Les demandes de permis de construire ou les déclarations préalables peuvent être réalisées en dématérialisé, pour ce faire vous devez vous rendre sur le site :

<https://www.agglomenslievin.fr/gnau/>  
Le service urbanisme est à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.



## JUILLET - AOUT : TEMPS DES VACANCES !

Oui, mais dans les écoles de belles surprises ont été préparées pour la rentrée !

### A l'école Pauline Kergomard

- Les tableaux sous le préau ont été repeints...
- Des étagères et casiers dans la classe des moyens-grands ont été réalisés
- Les peintures du dortoir ont été faites
- Une étagère dans la classe des tout-petits et une dans la classe des grands ont été fabriquées puis posées
- La cuisine des pouppées a été rénovée



- Des trous du revêtement de la cour ont été rebouchés

### A l'école Jean Macé et l'école La Fontaine

- Les bancs de la cour ont été réparés et repeints
- Divers travaux d'entretien ont été réalisés
- Aux abords des écoles, les passages piétons ont été repeints.
- Des barrières de sécurité ont été posées en bordure des trottoirs des écoles Jean Macé et Sainte-Thérèse.



**La liste est longue et il reste à faire ! D'autres travaux seront effectués au cours de l'année. Nous remercions tous les agents des services techniques pour ces belles réalisations.**



## AUTRES TRAVAUX DE VOIRIE

Réalisation d'un parking  
rue de la Gare  
(Face à la rue Pasteur).



Réfection partielle  
trottoirs et chaussée  
rue Jean Moulin



## RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE

Suite aux fortes chaleurs de cet été, si vous avez constaté de nouvelles fissures à votre habitation, signalez-le rapidement au service «urbanisme» de la mairie afin de lancer, si besoin, une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la préfecture. Pour ce faire, vous devez déposer à la mairie un courrier, accompagné de photos, précisant les dégâts.

# La rentrée de septembre 2022



## QUELQUES CHIFFRES

**Ecole Kergomard :**  
4 classes 100 élèves  
**Ecole La Fontaine :**  
3 classes 67 élèves  
**Ecole Jean Macé :**  
5 classes 119 élèves  
**Ecole Sainte Thérèse :**  
10 classes 264 élèves

## Rentrée scolaire : 1er septembre 2022. Tout était réuni pour réussir la première journée !

Les uns, fiers de porter leur sac, les autres un peu intimidés serraient très fort la main de leurs parents.

A l'école Kergomard, pour assurer un accueil différencié et serein, les petits et leurs parents étaient invités à rentrer selon des horaires décalés sur la matinée.

Aux écoles La Fontaine et Jean Macé, le directeur et la directrice ont accueilli les enfants dans la cour

et leur ont annoncé leur classe. Les enseignants ont ensuite invité leur groupe à rentrer dans l'école tandis que leurs élèves faisaient un dernier petit signe à leurs parents. Resté seul avec un groupe de parents, le directeur a répondu à leurs questions et les a rassurés.

A l'école Sainte-Thérèse, l'association des parents d'élèves a proposé un café aux familles et

enseignants, un moment convivial propice aux échanges.



# Le conseil municipal des enfants

## Conseil municipal des enfants : des jeunes élus dynamiques



### Inauguration :

A Vimy, le conseil municipal des enfants a été installé le 29 mars 2022. Depuis, les 17 jeunes élus n'ont pas perdu de temps et ont eu à cœur de mener à bien deux projets visant pour l'un « l'amélioration de l'environnement » et pour l'autre « la solidarité et l'animation de Vimy ».

Le mardi 28 juin, lors de leur conseil municipal, leur joie et leur fierté rayonnaient lorsque le maire a inauguré et dévoilé leurs réalisations installées sur la place :

- des poubelles ornées de bandes de tissu et leurs slogans pour inviter au tri,
- une boîte à idées conçue et décorée

par eux.

### Commémorations

Les jeunes élus du conseil municipal des enfants ont participé aux commémorations des 1er mai, 8 mai 18 juin et 11 novembre.

Lors de ces cérémonies, la présence des jeunes élus a été particulièrement appréciée par les autorités civiles et militaires. Ces enfants ont montré, par leur attitude respectueuse et recueillie, leur volonté de rendre hommage à tous ceux qui ont donné leur vie durant ces événements.

### Que contient la boîte à idées ?

Belle surprise pour les jeunes élus quand, lors de leur réunion de rentrée du 27 septembre, ils ont ouvert la boîte et découvert une vingtaine de messages.

Certains concernent l'entretien et le savoir vivre :

“le nettoyage du cimetière, des allées et bordures”

“demander aux personnes de nettoyer devant chez eux”

“refaire les marques blanches pour garer les voitures sur les trottoirs”

“demander aux personnes qui ont des buissons de les élaguer pour

laisser libres les trottoirs et les allées piétonnières”

“Réduire la vitesse rue Lamartine, rue Roger Salengro?”

### D'autres idées :

- faire un cinéma à Vimy : “ça me ferait trop plaisir”

- mettre une boîte à livres

- installer des bancs dans les divers espaces verts et des miroirs routiers à l'angle de certaines rues pour améliorer la sécurité.

L'ensemble de toutes ces idées a été remis au maire.

Les jeunes élus vont sélectionner celles sur lesquelles ils vont pouvoir travailler.



# PEDIBUS

Sécurité aux abords des écoles.

Incivilités !

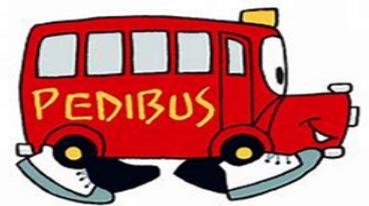


Nous avons décidé alors d'organiser une première réunion participative le 15 mars 2022 puis une seconde le 4 avril avec des riverains, des parents, des agents de la circulation, des usagers, des enseignants, des élus.

Chacun a exprimé ses constats ; des échanges ont permis de faire émerger

des idées parmi lesquelles celle d'un

**Le PEDIBUS, qu'est ce que c'est ?**



Un pédibus est un ramassage scolaire pédestre, organisé et effectué par des bénévoles (parents d'élèves, voisins, marcheurs...) qui se relaient pour accompagner un groupe d'enfants à l'école.

Il fonctionne comme un autobus avec des circuits, des arrêts et des horaires de passage.

Les parents amènent leurs enfants à l'arrêt de leur choix (1 minute d'arrêt). Les enfants sont intégrés dans le pédibus et conduits à l'école. L'itinéraire privilégie la sécurité des enfants.



## La conduite du projet

Nous avons organisé un concours de dessins dans les écoles fin mai 2022. L'exposition des œuvres a été l'occasion de réunions d'information les 4 - 5 et 14 juin.

A la rentrée, lors du forum des associations, le stand « pédibus » nous a permis de compléter une liste de parents et de bénévoles intéressés.

L'association « Prévention MAIF » soutient notre projet en mettant à notre disposition une plateforme de gestion et la formation des conducteurs bénévoles. Les enfants et les conducteurs sont assurés dès lors qu'ils sont inscrits.

Une enquête a été réalisée auprès de toutes les familles des écoles et une première ligne devrait voir le jour pour les conduites du matin dès le début de l'année prochaine.



## Pourquoi un Pédibus ?

C'est gratuit, efficace et ça rend service ! **Economie de carburant, moins d'embouteillages.**

C'est un moyen, sain, convivial pour aller à l'école ! **Commencer la journée avec une activité physique, faire le trajet avec des copains, protéger l'environnement, tisser des liens entre adultes et enfants.**

C'est éducatif ! **Apprendre à se déplacer en groupe de manière sécurisée et à bien respecter le code de la route**

**En France, le concept s'est développé au début des années 2000.**

**Il existe en France plus de 800 lignes.**

# Un jour à Paris : visite du Sénat

6 h30, mardi 25 octobre, grande animation sur la place de la République !

Treize élus du conseil municipal des enfants ainsi que dix jeunes du CAJ de Vimy accompagnés d'élus et d'animateurs ont pris place dans un bus : destination Paris pour la visite du Sénat rendue possible grâce à l'invitation de la sénatrice Cathy Apourceau-Poly.

Après un voyage dont la durée a été allongée en raison de la fermeture de l'autoroute A1 à la suite d'un accident entre deux camions, notre chauffeur nous a déposés devant le Sénat vers 11h où nous avons été accueillis par Cathy Apourceau-Poly.

Une visite guidée nous a permis de découvrir quelques fragments de l'histoire du Palais du Luxembourg ainsi que plusieurs salles et couloirs magnifiques.

Pouvoir entrer dans une loge de l'hémicycle et assister à la question orale posée par notre sénatrice a été un moment fort, d'autant qu'en introduction, la présidente avait mis notre groupe à l'honneur. (Nous avons été filmés par la télévision « Public Sénat » !)

Ces quelques minutes au sein de l'hémicycle furent solennelles, impressionnantes.

Pour le déjeuner, les jeunes du CME ont eu la chance d'être invités à la table de la sénatrice dans le salon « Napoléon » : menu gastronomique dans un cadre prestigieux.

L'après-midi a débuté par une promenade ludique dans le jardin du Luxembourg, suivie d'une nouvelle découverte pour nombre de jeunes : prendre le métro ! Le tout dans la bonne humeur.

Ensuite une croisière sur la Seine a enchanté tout le monde et la présence du soleil donnait des couleurs magnifiques aux berges du fleuve.

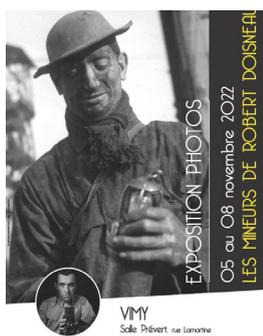
Le pique-nique du soir a été suivi d'une promenade sous la tour Eiffel illuminée et scintillante.

A l'issue de la journée, chacun est rentré avec des souvenirs plein la tête.



## Expo Robert Doisneau

La Ville de Vimy accompagne le développement culturel à travers cette exposition en valorisant son passé minier. L'exposition Doisneau en est le témoignage. Au travers de 30 clichés les visiteurs ont pu se replonger dans notre histoire.



### Robert Doisneau (1912-1994)

Jeunesse grise derrière les rideaux de macramé d'une famille de la petite-bourgeoisie, il apprend à 15 ans le métier de graveur lithographe à l'école Estienne et entre dans la vie active en dessinant des étiquettes pharmaceutiques.

C'est chez André Vigneau, dont il devient le jeune opérateur en 1931, qu'il découvre le monde de la création artistique qui l'animera désormais. Quatre années au service publicité des usines Renault soldées par un licenciement pour retards répétés, lui permettent d'accéder au statut convoité de photographe indépendant.

**« Toute ma vie je me suis amusé, je me suis fabriqué mon petit théâtre. »**

La guerre éclate alors mettant un frein brutal à ses projets. Dans l'euphorie des années d'après-guerre, bien qu'il soit quotidiennement soumis à la commande pour des raisons matérielles, il accumule les images qui feront son succès, circulant obstinément « là où il

n'y a rien à voir », privilégiant les moments furtifs, les bonheurs minuscules éclairés par les rayons du soleil sur le bitume des villes.

Quand il meurt en avril 1994, il laisse derrière lui quelques 450 000 négatifs qui racontent son époque avec un amusement tendre et bienveillant qui ne doit toutefois pas masquer la profondeur de la réflexion, la réelle insolence face au pouvoir et à l'autorité et l'irréductible esprit d'indépendance.



**Vernissage en présence de Jean-Pierre KUCHEIDA, président de l'association des communes minières et de Cathy APOURCEAU-POLY, sénatrice du Pas-de-Calais (Hauts-de-France)**



# Un printemps et un été à la médiathèque

## Des projets concrétisés au cours de ces deux saisons

- L'exposition éphémère « La Grande Lessive » : le 24 mars, nos artistes en herbe ont exposé place de la République leurs œuvres sur le thème « Ombres portées ».

Merci aux enfants, encadrants et enseignants pour leur investissement dans ce projet.

- La médiathèque est désormais présente sur les ondes avec l'enregistrement une fois par mois de l'émission « culture plus » diffusée sur Radio plus sur le 104.3 et en podcast.

- L'exposition « territoire en mouvement » a été l'occasion pour les scolaires et les enfants du centre de loisirs de (re) découvrir les richesses de notre patrimoine architectural et de mettre en pratique leur talent lors d'ateliers dispensés par l'office de tourisme et le Pays d'Art et d'Histoire.

- Nos tout-petits ont participé à l'attribution du prix littérature jeunesse « tiot loupiot » en votant, après un temps de lecture, pour leur album préféré.

- Les enfants des centres de loisirs de juillet et août nous ont rendu des visites régulières durant tout l'été pour des lectures sur les héros du quotidien et des activités manuelles.

- Pour les plus grands, un concert conceptuel mêlant littérature et musique a eu lieu le 1er juillet. « Un livre, une chanson » de Samuel Leroy a conquis un auditoire nombreux et a permis de susciter des envies de lecture ou de relecture de classiques de la littérature française.



Place maintenant à une autre année scolaire et aux nouveaux projets qui l'accompagnent

## Projet C.L.E.A - Fenêtre avec vue

Que verriez-vous par votre fenêtre dans vos rêves les plus fous ?

Qu'aimeriez-vous transmettre ou que l'on vous transmette ?

Comment changer de point de vue sur notre environnement et notre quotidien.

C'est sur la thématique de « ouvrons nos fenêtres pour partager nos bulles d'air » que s'est déroulé le projet **C.L.E.A. (Contrat Local d'Éducation Artistique) de l'année 2022.**

De mars à juin, les enfants de l'accueil de loisirs et les élèves de CE1/CE2 ont participé aux ateliers animés par les artistes Lea Wlodarzik et Clara Walter.

Au programme : improvisations de saynètes, balades colorées pour observer Vimy d'une façon joyeuse et déroutante, cadrages, chorégraphies avec les danseurs Sigue et Adonis de la compagnie « Faso danse théâtre », dessins, peintures sur fresque, créations d'histoires illustrées par les enfants»...

Le projet était organisé en relation avec les résidents de l'Ehpad Jacques Cartier. Plusieurs rencontres ont eu lieu dans le respect des gestes barrières.

Pour clôturer le projet sur la thématique des fenêtres, les enfants ont présenté ce qu'ils ont réalisé ces

derniers mois, ont lu en musique et illustré les histoires co-écrites avec les résidents de l'EHPAD, et tout le monde a chanté autour d'un goûter !

Pour ces magnifiques moments il faut remercier la CALL (Communauté d'Agglomération de Lens Liévin), Laura Descamps (coordinatrice C.L.E.A.),

la municipalité de Vimy, le service jeunesse, le référent du projet, les résidents de l'Ehpad et son animatrice et surtout les enfants et enseignants sans qui nous n'aurions pas pu vivre toutes ces fortes et belles émotions.



# SPLASH !

## au multi-accueil et au jardin d'enfants....

Une activité estivale pour se rafraîchir en s'amusant en particulier durant les épisodes de très fortes chaleurs traversés ces derniers mois.

Les jeux d'eau : un jeu rafraîchissant mais pas que ...

- Jouer avec l'eau : une expérience sensorielle (sentir l'eau glisser sur sa peau) et regarder l'eau couler entre les doigts, contribuent à la construction du schéma corporel des tout petits, surtout si la professionnelle met des mots sur ses actions : « Regarde l'eau qui coule sur ton poignet ! »..

Une connaissance de lui-même qui l'aide à développer sa confiance en lui.

- Jouer avec l'eau : une activité qui détend et apaise et constitue une mine d'apprentissages. En mettant à la disposition des enfants, des pots, des gobelets, des cuillères ou encore des entonnoirs pour transvaser le liquide dans différents contenants, le jeu de transvasement permet à chacun de développer sa concentration, de coordonner ses mouvements mais aussi d'affiner la précision de ses gestes et de découvrir les rapports de cause à effet :

« Maintenir un objet sous l'eau avant de le lâcher fait des éclaboussements...Splash ! »



L'ensemble du personnel du secteur petite enfance / enfance / jeunesse tenait à remercier tous les agents de l'équipe nettoyage pour le travail effectué durant tout l'été, avec disponibilité, efficacité, professionnalisme et le sourire ! Un grand merci à tous !

## LES HEROS SANS CAPE ! si tu en devenais un cet été ?

Voici le thème autour duquel enfants et animateurs du centre de vacances ont pris part à de nombreuses activités.

Simone Veil, Marie Curie et Nelson Mandela « nos héros du quotidien » ont été au cœur de bien des découvertes en cet été 2022.

Les activités proposées furent toutes plus intéressantes les unes que les autres et ont permis d'aborder l'univers des métiers dans les domaines du secours, de l'hygiène et de l'écologie, de découvrir des arts et cultures différents...

Les nombreuses sorties ont permis

- d'essayer l'accrobranche, les filets suspendus,
- de visiter divers parcs : le zoo Bio-Topia, Dennlys Parc, Laser Wood, Parc Astérix, etc..
- de passer un jour au bord de la mer à Bray-Dunes et à Dunkerque.

Enfin, des séjours se sont déroulés à Berck-sur-Mer et au Valjoly.



## Du soleil et de la chaleur au CAJ !

Le centre d'animation jeunesse s'est installé à l'espace Jules Mousseron durant l'été 2022. Par une météo ensoleillée et des températures élevées, les jeunes âgés de 11 à 17 ans sont venus nombreux pour participer aux activités et sorties proposées par une équipe d'animation dynamique et motivée !

Au programme : - sports variés, grands jeux, rencontres inter-CAJ, -journées exceptionnelles avec barbecue ou repas le midi, les jeunes ont eu l'occasion de gérer un budget afin de cuisiner eux-mêmes les goûters !

-nombreuses sorties : prison island, trampo jump, hydrospeed, rafting, piscine, accrobranche, etc ...

-en juillet, journée au parc d'attractions

Bagatelle, en août, sortie au parc Astérix. 35 jeunes âgés de 9 à 17 ans accompagnés d'une équipe de 6 animateurs de la commune sont partis à Blanes en Espagne du 08 au 21 juillet où ils ont profité d'animations sportives, de découvertes culturelles, de grands jeux, de sorties et d'activités nautiques dans une ambiance de folie!

Le CAJ remercie les ados pour leur implication, leur bonne humeur, le respect et l'entraide qui ont contribué à la cohésion de groupe, ainsi que les familles pour la confiance accordée à la direction et à l'équipe d'animation.



# VIMY bâtit le futur

Engagée à faire de Vimy une ville attractive et accueillante, la commune multiplie les projets d'envergure.

En effet, il est d'ores et déjà acté que la parcelle située entre la gendarmerie, l'EHPAD Jacques Cartier et la rue Jules-Ferry ainsi que le terrain au bout de la rue Saint-Nazaire feront l'objet d'un aménagement sur 40 000 m<sup>2</sup> : locatif, lots libres et béguinage.



Autre projet pour lequel les habitants attendent un dénouement depuis plus de vingt ans : l'aménagement de la friche de plus de 5 hectares, située près du rond-point, entre l'avenue du Canada et la rue Victor Hugo, friche qui pourrait accueillir une zone commerciale et des logements.

Rien n'est encore signé, mais ça se précise.



Demain, ce ne sont pas moins de 4,8 hectares qui seront recouverts de panneaux photovoltaïques ; l'électricité produite sera revendue à un fournisseur d'énergie. La zone d'exploitation : le lieu-dit «La Couture Layette», sur l'ancienne briqueterie, où l'entreprise Sotraix gère depuis une quinzaine d'années une décharge de déchets inertes. La commune va lancer un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour trouver un exploitant. Enfin, elle envisage d'y aménager un belvédère équipé de panneaux pédagogiques sur le bassin minier et les collines de l'Artois.

Enfin, la mairie souhaite créer un restaurant scolaire adapté aux besoins de nos chers bambins. Pour ce faire, la municipalité s'apprête à préempter le bâtiment qui jouxte la mairie. La ville veut à présent maîtriser l'emprise foncière autour de la mairie car le droit de préemption ne peut s'exercer que si la collectivité a un projet en lieu et place du site concerné.

En l'occurrence, il y en a trois : le projet de future cantine scolaire, le regroupement des services communaux à proximité de la mairie et l'amélioration de l'accueil du public, notamment le respect des normes PMR (personnes à mobilité réduite).

Ces aménagements, dont les procédures administratives nécessitent beaucoup de temps, s'étaleront sur plusieurs années.

# Vimy s'engage dans un plan de sobriété et d'économie d'énergie

Éclairage public Gradation du flux lumineux :

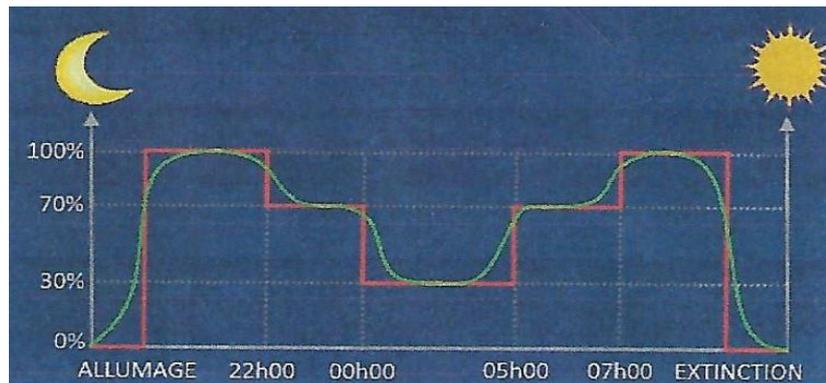
La commune a mis en place une gradation du flux lumineux sur les nouveaux luminaires LEDs installés sur la commune. Cette gradation permet de diminuer l'intensité de l'éclairage au fur et à mesure de la nuit lorsque la circulation piétonne et automobile se raréfie et limite donc la pollution lumineuse. Elle engendre par la même occasion des économies d'énergie importantes avec une baisse considérable de la consommation électrique des lanternes.

Répartition :

961 h de fonctionnement soit 23,43% du temps de marche à 100%

1310 h de fonctionnement soit 31,94% du temps de marche à 70%

1830 h de fonctionnement soit 44,62% du temps de marche à 30%



## Les factures énergétiques et les augmentations futures sont un souci pour tous.

### Qu'en est-il pour notre commune ? Julien Wojciezjak, 1er adjoint, répond à nos questions

**- Quelle est la situation actuelle de la commune ?**

J.W. : La commune n'a pas attendu cet hiver pour travailler la question énergétique. La chaudière de la mairie ainsi que des vannes thermostatiques dans certains bâtiments ont été remplacées. Lors des travaux de réfection de toiture, l'isolation de l'école Kergomard a été améliorée.

Vimy a la chance de posséder beaucoup de structures [crèche, jardin d'enfants, salles de sport, salles de réunion, salle des fêtes, médiathèque...] qui permettent d'accueillir les nombreuses associations et d'offrir des services à la population supérieurs aux communes de même importance. En conséquence, la commune a donc un grand nombre de bâtiments à gérer dont il faut :

- Compléter ou faire l'isolation
- Revoir les installations de chauffage vétustes dans la plupart des cas.

Un prestataire va nous accompagner pour définir les améliorations techniques de l'ensemble de notre

patrimoine. Malheureusement, les investissements et les mises en place nécessaires vont devoir être planifiés sur plusieurs années.

**- Quelles sont les solutions envisageables à court terme ?**

J.W. : À court terme, nous pouvons envisager raisonnablement des solutions de sobriété en encourageant chacun (agents, élus, membres des associations...) à être vigilant dans le quotidien : éteindre les lumières, baisser ou éteindre selon le cas le chauffage pour la nuit ou le week-end...

Par ailleurs, nous menons une enquête auprès de tous les usagers (agents et responsables d'associations) afin de déterminer leurs besoins en chauffage, en eau chaude dans les salles qu'ils utilisent. On imagine facilement que les sportifs n'ont pas besoin d'avoir 20°C dans une salle contrairement à des personnes qui y font des travaux manuels.

Notre but est de faire correspondre au mieux l'exploitation des bâtiments avec les stricts besoins des usagers.

De cette façon, tout en maintenant le confort nécessaire dans les activités pour tous, nous éviterons "les gaspillages" et la consommation d'énergie thermique diminuera : C'est cela la sobriété !

C'est une conduite éco-citoyenne.

**- Quels sont les projets pour l'avenir de la transition écologique à Vimy ?**

J.W. : Je l'ai déjà évoqué, l'amélioration globale de la performance énergétique de nos bâtiments sera accompagnée par un prestataire. D'autre part, nous avons des projets de production d'énergie renouvelable qui viendront compenser la hausse des coûts de l'énergie.

# SANTE ET PREVENTION

## Nouveaux équipements



Une nouvelle offre de soins sur Vimy :

Depuis la fin du mois de juin, Marion Debouver, sage-femme du Centre Hospitalier de Lens, effectue des consultations au Centre Louise de Bettignies, rue de la gare. Les examens ont lieu tous les jeudis avec prise de rendez-vous sur Doctolib.

La sage-femme prend en charge :

- le suivi de la grossesse
- le suivi post natal
- la contraception
- le dépistage des cancers gynécologiques et du sein

Nous lui souhaitons la bienvenue !

## INSTALLATION DE DÉFIBRILLATEURS

La commune a renouvelé entièrement son parc de défibrillateurs en passant de 5 à 12 appareils (7 en intérieur et 5 en extérieur). Leurs emplacements sont disponibles sur le site ou l'application «Staying Alive».

Les défibrillateurs installés à l'extérieur sont munis d'une alarme. Par contre, si vous utilisez ou découvrez une anomalie sur l'un d'entre eux, merci de faire rapidement un retour à l'accueil de la mairie.

Des formations à l'attention des agents, des associations mais aussi de la population vont être mises en place afin que ceux-ci soient utilisés au mieux.



## PARCOURS DU COEUR 2022



C'était une bien belle journée que celle du dimanche 22 mai. La météo était au beau fixe, du soleil et peu de vent.

Le vendredi 20 mai, la logistique était bien en route, les services techniques

également, se prépare pour le parcours de 12 km.

Tous étaient pour une grande majorité des Vimynois accompagnés de marcheurs des communes voisines et mêmes plus lointaines.

Ces parcours du coeur, mis entre parenthèses depuis deux ans, est connu bien à la ronde de Vimy.

Une bien belle journée, une belle ambiance et des participants qui ont aimé se retrouver et marcher ensemble pour le bien de leur santé, pour le bien de leur coeur.

livraient les tables, les chaises mais aussi les boissons et les friandises. Dès huit heures le dimanche, les premiers bénévoles s'activent à l'espace Simone Veil : tout mettre en place pour l'accueil des participants était le maître-mot et ce pour un départ prévu à 9h.

Les premiers participants ont montré le bout de leur nez. Ils s'appliquaient à remplir leur bulletin d'inscription avant une prise de tension et quelques questions sur leur état physique du moment par le docteur Lesot.

Neuf heures ont sonné, les participants du premier groupe, au nombre de 51, prennent le départ pour le parcours de 6 km, pendant que le second groupe, de 51 participants



## Prévention et lutte contre les violences conjugales

Du 25 novembre 2022 (journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) au 6 décembre 2022 se déroulera la campagne du ruban blanc qui lutte contre les violences faites aux femmes.

Les femmes et les filles sont souvent exposées à des formes graves de violence (violence domestique harcèlement sexuel viol, mariage forcé) lesquelles constituent une violation grave des droits humains et un obstacle majeur à la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Les violences sexistes et sexuelles sont punies par la loi.

Une femme sur 10 est victime de violences et une femme décède tous les 3 jours sous les coups de son compagnon.

Des associations d'aide aux victimes soutenues par l'Etat, existent sur l'ensemble du territoire. Elles peuvent vous accompagner.

### En cas de violences appeler :

17 Police secours

3919 Numéro d'écoute national anonyme et gratuit.

Écoute, information et en fonction des demandes une orientation adaptée vers les dispositifs locaux d'accompagnement et de prise en charge.

- Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF)

du Pas de Calais : 03.21.23.27.53

pour l'accompagnement, l'information, l'accueil, l'écoute et l'information juridique. Permanences à Arras, 1 rue Charles Peggy.

-----

- Accueil 9 de cœur, 1 rue Saint Elie Lens, ouvert 24h sur 24

Tél. 03.21.28.28.29 - 03.21.67.05.03  
contact@accueil9decoeur.fr.

Pour l'accompagnement, l'information, l'accueil de jour, l'écoute et l'hébergement d'urgence.

## Les couturières de la Cote 145 et octobre rose

Le mardi, le jeudi et le samedi, les couturières de la Cote 145 se réunissent, par groupes de dix, de 9 h à 12 h au centre culturel Jules Mousseron.

Outre les réalisations pour elles-mêmes, elles participent aussi activement aux projets de la commune :

- fabrication d'un tapis pour la médiathèque
- participation au téléthon
- réalisation de housses pour les ailes de planeurs de l'aérodrome de Roclincourt
- aubes de cérémonies pour l'école Sainte-Thérèse
- réalisation de bonnets de chimiothérapie pour les femmes souffrant du cancer du sein dans le cadre d'octobre rose.

**229 bonnets et 24 coussins en forme de coeur ont été réalisés et remis à l'hôpital privé les Bonnettes à Arras.**

## A L'E.H.P.A.D Jacques Cartier

### C'est la fête à l'EHPAD Jacques Cartier !

La fête a battu son plein, en compagnie des familles, pour les 25 ans de l'EHPAD.

Une belle occasion pour inaugurer l'hôtel à insectes offert par la commune mais aussi pour mettre à l'honneur le personnel de l'EHPAD pour son investissement.



# Témoignage de beaux parcours sportifs



Le Vimy Badminton Club (VBC), fondé en 1993, était encore présent lors du forum des associations de Vimy cette année. Ce club, affilié à la Fédération Française de Badminton (FFBad), a ainsi pu faire découvrir ce sport de raquettes et la très bonne ambiance que l'on peut retrouver lors des différentes séances dédiées aux jeunes (les mardis de 18h30 à

20h00 et mercredis de 14h00 à 16h00), aux familles (les lundis de 18h30 à 20h00 et vendredis de 19h30 à 22h00) et aux compétiteurs (les mardis de 20h00 à 22h00). Le VBC compte un peu plus de 70 licenciés dont une majorité de jeunes est fier d'arborez depuis cette année sa deuxième étoile de l'Ecole Française de Badminton.

Cette distinction démontre l'investissement des bénévoles et l'encadrement de qualité auprès des jeunes, avec une organisation de l'accueil de ceux-ci au-delà des conditions minimum définies par la labellisation. Ce label assure ainsi que les jeunes de 6 à 17 ans sont encadrés par des éducateurs diplômés, ce qui leur permet de progresser et de les accompagner vers leurs premières compétitions. N'hésitez pas à venir tester le badminton au sein du VBC, la bonne ambiance est assurée ; le club pouvant prêter des raquettes lors de 3 séances de découverte.

## Au revoir Oscar

Oscar Venturella a fêté ses 100 ans le 7 septembre 2022. Né au Nord de l'Italie, Oscar a eu l'amour du vélo, a gagné plusieurs courses de première catégorie et s'est classé dans les premiers aux quatre jours de Dunkerque. Sa passion, il l'a également transmise au travers du magasin qu'il tenait rue Faidherbe. Cette grande quincaillerie où nous trouvons non seulement tout le nécessaire pour de multiples réparations à effectuer chez nous, mais également tout le matériel pour la réparation des cycles et nous pouvions profiter de ses précieux conseils.

Une autre passion animait Oscar : la musique. C'est en tant que clarinettiste qu'il intègre l'harmonie libre de Vimy en 1936 et ce jusqu'en 2016, 80 ans dans les rangs de l'harmonie qui lui ont valu la remise de la médaille de la confédération musicale de France. On ne peut dissocier Oscar et l'harmonie libre de Vimy, dont il a été le président de 1995 à 2013, qui a fêté, elle aussi, ses 100 ans cette année. La municipalité a rendu visite à Oscar le jour de son anniversaire, un moment très convivial en présence de son épouse, de son fils et de sa famille.

Et voilà qu'Oscar nous a quittés ce 14 octobre 2022. Il s'est endormi sur une vie tellement riche en activités, il nous restera le souvenir de bons moments passés auprès de lui et d'une personne que l'on est heureux d'avoir rencontrée.



## Un peu d'histoire : Rino Della Negra, footballeur et partisan



Rino Della Negra est né le 18 août 1923 à Vimy. Son père, briquetier, est originaire d'Udine dans Le Frioul (Italie). Rino et ses parents déménagent rapidement à Argenteuil

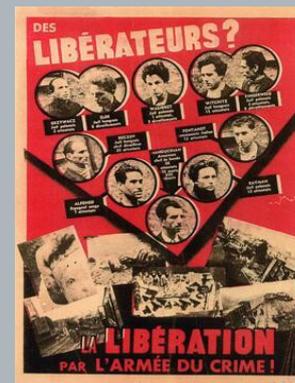
(Val-d'Oise) où vivent 3000 personnes originaires du Nord-Est de l'Italie qui avaient fui le régime de Mussolini. A 14 ans, il est apprenti ajusteur aux usines Chausson à Asnières (Hauts-de-Seine). Il brille dans tout un tas de disciplines, sur son temps libre, avec le club omnisports d'Argenteuil. Rino joue ailier droit dans cette ville lorsqu'il est repéré par le Red Star de Saint-Ouen, l'un des plus grands clubs de football français de l'époque. Il y poursuit sa carrière dès l'été 1942, carrière qui s'arrête en février 1943. Rino refuse sa convocation au service du travail obligatoire « STO » et entre dans la Résistance. Sous le pseudo « Robin », il participe à une quinzaine d'opérations armées entre mai et novembre 1943. Le

21 février 1944, les résistants du groupe Manouchian FTP-MOI (Francs-tireurs et partisans – Main d'œuvre immigrée), de la tristement célèbre « Affiche rouge » dont fait partie Rino, sont fusillés par les Allemands dans la clairière du Mont Valérien à l'ouest de Paris. Rino tombe sous les balles du peloton d'exécution à 15 h 56 aux côtés de ses frères de combat.

Un épisode rentré dans le fameux roman national illustrant à la fois la lutte contre le nazisme et le sacrifice de ces si nombreux immigrés morts pour la France. Le tout jeune Rino Della Negra est devenu depuis une des figures de proue du Red Star. C'est en 2013 que le collectif Red Star a entamé un travail de mémoire sur Rino

Della Negra et rebaptisé sa tribune. A Vimy, sur le mur de l'école Kergomard à la droite du monument aux morts se trouve une plaque inaugurée le 20 février 1994 en hommage à Rino Della Negra.

En 2023 et 2024, la municipalité lui rendra hommage pour le centenaire de sa naissance et les 80 ans de sa mort.



## Veiller au bien vivre

Rodéos urbains-Sécurité routière  
La lutte contre les rodéos urbains  
Info pratique adressée aux personnes qui possèdent un scooter.

**Décret d'application publié ce 24 juillet 2022 en application de la loi du 24 janvier 2022 relative à la responsabilité pénale et à la sécurité intérieure.**

Pour la lutte contre la pratique des rodéos motorisés (conformément à l'article 32 de la loi précitée).

Afin de faciliter l'identification des auteurs, le décret prévoit que le vendeur d'un cyclomoteur, d'une motocyclette, d'un tricycle à moteur ou d'un quadricycle à moteur neuf non soumis à réception devra le déclarer à l'occasion de sa vente. De manière analogue, tout acquéreur de ce type de véhicule vendu d'occasion sera tenu de **le déclarer dans les quarante-huit heures suivant la date de son acquisition**

L'autorité administrative délivre au vendeur ou à l'acquéreur **un numéro**

**d'identification, qui doit être gravé sur une partie inamovible du véhicule.**

**Qu'est-ce qu'un véhicule non soumis à réception ?**

Les mini-motos ou motos non immatriculées sont des engins de loisirs qui ne sont pas soumis au régime de la réception au sens du Code de la route. **Ils ne sont donc pas destinés à circuler sur les voies ouvertes à la circulation publique**, mais sur des terrains spécialement conçus à cet effet (circuits agréés, terrains privés).

Le propriétaire de mini-moto pouvant par construction dépasser 25 km/h doit déclarer son engin auprès de la préfecture afin de se voir délivrer un numéro d'identification. Ce numéro doit être gravé sur une partie inamovible du véhicule et également apparaître sur une plaque fixée en évidence.



## Signature du protocole de participation citoyenne



« Toujours vigilant de la sécurité des Vimynois, le mercredi 21 septembre le protocole de participation citoyenne a été signé par le commandant DELAGE, Jean-François RAFFY, sous-préfet de Lens et Christian SPRIMONT, maire de Vimy. »

Pour rappel, dix-neuf Vimynois sont devenus référents. Nuisances, comportement ou démarchage commercial, faits inhabituels... Ils peuvent alerter les élus ou la gendarmerie.

# Expressions libres

*Les écrits des groupes étant libres, ils n'engagent que leurs auteurs.*

## VIMY AVEC VOUS Majorité municipale

**Christian SPRIMONT**

Depuis deux ans, nous nous efforçons d'impliquer autant que possible les habitants pour construire le futur Vimy avec Vous. Grâce à des méthodes participatives, nous contribuons au nécessaire renforcement de la démocratie locale, mais aussi à une meilleure gestion des ressources.

Inscrite dans notre manière de faire, la participation citoyenne est bien une nouvelle façon d'appréhender la gestion d'une commune, en rapprochant les usagers de la décision des élus : mieux informer et écouter pour partager ensemble les enjeux, mais surtout mieux définir les véritables besoins de la commune, les dimensionner et les prioriser dans nos projets futurs.

Les experts des usages de notre commune, c'est vous !

Les actions de co-construction ont été expérimentées dans les projets suivants : sécurité autour des écoles, parc de jeux, ateliers de plantations. D'autres sont en préparation comme l'implantation d'une centrale solaire, la création d'une cantine, la mise en place d'un plan de sobriété et même la construction d'un spectacle participatif...

## VIMY AVENIR

Chères Vimynoises, Chers Vimynois,

C'est la rentrée ! Les enfants sur le chemin de l'école, les adultes à leurs activités, vos élus ont à cœur de rester mobilisé pour chacun d'entre vous.

Le pouvoir d'achat, l'augmentation du prix des énergies, du carburant sont au centre des préoccupations. C'est aussi une interrogation pour toutes les collectivités.

Quel sera l'impact sur la gestion de la commune ? Personne aujourd'hui ne peut répondre précisément à cette question. Les orientations et les décisions prises impacteront le budget communal. Nous resterons vigilants.

En 2019, la précédente municipalité transformait l'éclairage public en un éclairage éco-responsable LED sur toute la commune. Cela a permis de faire des économies. Ainsi le budget énergie voté en avril 2022 est resté identique à celui de 2021.

Nous serons attentifs aux prochaines décisions, notamment, celles qui impacteront le budget de fonctionnement de notre commune.

Ensemble, Agissons pour notre Ville.

**VIMY AVENIR**

Le site internet est opérationnel même si certaines pages sont encore à remettre à jour. Nous vous tiendrons au courant des opérations et événements à venir directement : par l'application **citykomi**, sur facebook **@villedevimy** ou sur le site de la ville : <https://www.ville-de-vimy.fr>



Flasher ce code

VIMY

**EN DIRECT SUR VOTRE SMARTPHONE !**

AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®

GRATUIT ET 100% ANONYME, ABONNEZ-VOUS SANS TARDER !

**Si vous souhaitez prendre part activement aux différents groupes de travail,  
si vous souhaitez partager vos idées, vos questions,  
laissez vos coordonnées à la mairie  
ou à l'adresse mail : [participationcitoyenne@ville-de-vimy.fr](mailto:participationcitoyenne@ville-de-vimy.fr)**

**Une boîte à idées est à votre disposition dans le hall de la mairie.  
N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions. Celle-ci est également disponible en version  
numérique au mail suivant : [boiteaidees@ville-de-vimy.fr](mailto:boiteaidees@ville-de-vimy.fr).**

**En dehors des horaires d'ouverture de la mairie vous pouvez déposer votre enveloppe  
revêtue de la mention «boîte à idées»  
dans la boîte aux lettres à droite de la mairie.**

## Une naissance, un arbre



Dans le cadre de l'opération « Plantons le décor », la commune s'engage soit à planter un arbre lors de chaque naissance en 2022, soit à offrir aux parents qui le souhaitent, lors d'une naissance, un arbre à planter parmi une sélection.

Cette opération permet de sauvegarder les variétés d'arbres, arbustes et plantes de notre région. L'action portée par la CALL et la région Hauts-de-France est relayée dans notre commune pour préserver la biodiversité et la végétalisation. Des arbres fruitiers et des arbres d'ornement, soigneusement sélectionnés, ont été plantés pour valoriser la trame verte de la « résidence des Coquelicots ».



## ETAT CIVIL

### DECES

- Virginie ALEXANDRE née VION - 15 mars 2022
- Adelino VERBEKE - 26 avril 2022
- Marie Etienne DARSY née DELATTRE - 01 mai 2022
- Julie THOREL née LAURENT - 01 mai 2022
- Jean-Pierre HANOT - 13 mai 2022
- Roger WILLERVAL - 18 mai 2022
- Arlette FRUCHART - 31 mai 2022
- Nicole DUPAYAGE née MINET - 31 mai 2022
- Michel DOLINSKI - 08 juin 2022
- Pierre BECART - 08 juin 2022
- Madeleine DUHAMEL - 10 juin 2022
- Maria POULLE née VASSEUR - 12 juin 2022
- René DUBOS - 24 juin 2022
- Marie Thérèse PAWLIK née SIMONI - 01 juillet 2022
- Michel KREUTZ - 03 juillet 2022
- Jeanne Marie DELOFFRE née VION - 09 juillet 2022
- Jacqueline MOREZ née SECEH - 12 juillet 2022
- Thérèse GUFFROY née LHEUREUX - 20 juillet 2022
- Charly TRIQUET - 30 juillet 2022
- Cécile FACHE née MERLEN - 20 août 2022
- Christiane DELSALLE née GODART - 24 août 2022
- Lucien ROBERT - 01 septembre 2022
- Jean-Pierre DELILLE - 02 septembre 2022
- Alfreda SOT née MANCZYK - 06 septembre 2022
- Marcelle PICHON née LETOMBE - 10 septembre 2022
- Lucette LEDUC née ROGE - 12 septembre 2022
- Marie-José LEFEBVRE née DIERCKENS - 01 octobre 2022
- Bernard KIJAK - 03 octobre 2022
- Edwige LEGRU née KOSTREZWA - 05 octobre 2022
- Xavier NIEUX - 08 octobre 2022
- Alain DEBURAUX - 12 octobre 2022
- Oscar VENTURELLA - 14 octobre 2022
- Madeleine GUEANT née LECLERCQ - 15 octobre 2022
- Lucia CHEVALIER née DELPLANCHE - 25 octobre 2022
- Alfréda POULAIN née DESSERTY - 28 octobre 2022
- Claudine DUBOIS née CAPRON - 02 novembre 2022
- Pascal VOLKAERT - 4 novembre 2022
- Stanislas HUDZIK - 11 novembre 2022
- Pierre DE SAINT JEAN - 11 novembre 2022
- Bernard LEBORGNE - 14 novembre 2022

### NAISSANCES ET MARIAGES

**Le respect du règlement général sur la protection des données (RGPD) ainsi que des directives de la commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ne nous permettent pas de faire paraître la publication des naissances et des mariages dans le bulletin municipal.**

# Agenda

## Festivités

**Vendredi 2 et samedi 3 décembre 2022** : Téléthon

**Dimanche 4 décembre 2022** : Bourse aux jouets organisée par «Vimy nounous»  
de 9 h à 13 h à l'espace Prévert

**Dimanche 22 janvier 2023** : Voeux du Maire : à 10 h 30 à la salle des fêtes Fernand Tirtaine

## Attribution du colis de Noël

Un colis de Noël sera remis à toutes les personnes de Vimy âgées de 80 ans et plus et aux personnes en situation de handicap de tout âge.

Pour bénéficier du colis de Noël, les personnes adultes en situation de handicap devront fournir à la mairie, avant le 1er décembre 2022 :

- une photocopie de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (R.Q.T.H) d'au moins 80 %, valide à la date du **31 décembre 2022**.

**ou** - une photocopie de la carte d'incapacité permanente d'au moins 80 %.

**ou** - une photocopie de la Carte de Mobilité Inclusion (C.M.I.), hors carte de stationnement, valide à la date du 31 décembre 2022.

Un colis spécial sera remis aux jeunes en situation de handicap après qu'ils aient justifié auprès de la mairie avant le 1er décembre 2022 :

- être titulaire de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (A.E.E.H)

ATTENTION pour l'attribution du colis de Noël de 2023, il faudra, dans la mesure du possible, fournir à la mairie les justificatifs énoncés ci-dessus, avant le 30 juin 2023.

## Expression d'un Vimynois



Bonjour à toutes et tous

Je m'appelle Gilles Crépel, je suis né à Montluçon (03) et j'habite dans les Hauts-de-France, plus exactement à Vimy. J'ai commencé la photographie à 20 ans, au début elle avait pour thème la famille, les vacances comme beaucoup de monde et puis le virus m'a envahi et je n'ai jamais cessé de me former en lisant des revues et en achetant des DVD de formation. Après être passé par l'argentique, je me suis converti au numérique avec la maîtrise de la post production sous lightroom et photoshop.

Depuis mes débuts, je ne me déplace jamais sans un appareil photo ce qui me permet de capturer tous types de photos du regard à l'émotion, du portrait de monsieur tout le monde à la personnalité du spectacle ou du monde politique.

J'ai toujours beaucoup voyagé (j'étais chef de bord dans les TGV à la SNCF) ce qui m'a permis de photographier, entre autres, la nature sous tous ses aspects et à toutes les heures de la journée.

J'adhère au club photo d'Avion depuis 40 ans, d'abord en tant que membre puis de 2000 à 2018 en tant que président.

Membre de la Fédération Photographique de France (FPF) depuis 15 ans, je participe avec mon club à ses différents concours.

Mais le mieux est que vous alliez voir mes galeries photos afin de découvrir mon panel photographique.

Site : [photo-horizon.com](http://photo-horizon.com) - Facebook : [gilles crepel](https://www.facebook.com/gillescrepel) - Tél. 06.45.59.08.60.

Bonne visite